

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21729 - 80ÈME ANNÉE

## Illustration d'une conséquence du néocolonialisme français

### Manque d'eau à La Réunion : Les Réunionnais victimes de la surconsommation imposée par un système inadapté

Le préfet de La Réunion impose des restrictions d'eau sur 15 communes face à la sécheresse, limitant arrosages, remplissage de piscines et lavage de véhicules. Une des sociétés françaises qui contrôle le marché de l'eau invite les Réunionnais à « adopter un comportement responsable ». Le néocolonialisme français veut encore culpabiliser les Réunionnais. En effet, ces restrictions sont la conséquence d'un système inadapté, contrôlé par des sociétés françaises, où l'objectif est de transférer l'argent de La Réunion vers la France sous forme de profits privés. Les 180 litres d'eau potable par jour et par personne consommés à La Réunion et les centaines de millions d'euros nécessaires à l'entretien de ce système inadapté contribuent à appauvrir les Réunionnais au profit des intérêts des sociétés françaises. Des alternatives sont possibles, mais elles vont à l'encontre des intérêts du néocolonialisme français qui maintient La Réunion sous dépendance politique, culturelle et intellectuelle de Paris.

Un communiqué de Dioneo, filiale d'une des sociétés françaises qui dominent le marché de l'eau à La Réunion annonce une baisse de ses profits causé par une décision du préfet, représentant de la République française à La Réunion :

Les prévisions météorologiques pour les prochaines semaines n'étant pas favorables en termes de précipitations et avec la croissance prévisible des consommations liée à l'augmentation des températures, après avis du comité sécheresse, le Préfet a décidé de prendre des mesures de restriction de l'usage de l'eau pour 15 communes incluant Saint-Denis.



Depuis le jeudi 19 décembre 2024, les mesures de restriction suivantes sont prises :

- interdiction d'arrosage des jardins potagers de 8h à 18h,
- interdiction d'arrosage des espaces verts publics et privés de 8h à 18h,
- interdiction d'arrosage des pelouses,
- interdiction d'arrosage des espaces sportifs de 8h à 18h,
- interdiction de l'alimentation des fontaines publiques et privées d'ornement,
- interdiction de remplir les piscines privées et plans d'eau de loisirs,
- règles de bon usage d'économie d'eau pour le maintien des piscines à usage collectif,
- interdiction de lavage des véhicules (hors station professionnelle), engins, bateaux, bâtiments et voiries (sauf si réalisé par une collectivité ou une entre-

prise de nettoyage professionnelle),  
- report des opérations exceptionnelles consommatrices d'eau pour les sites ICPE sauf impératif sanitaire ou lié à la sécurité publique.

Ces restrictions d'usage de l'eau sont valables un mois. Selon l'évolution de la situation, le Préfet sera amené à renforcer ou à atténuer les mesures adoptées.

Durant cette période de sécheresse, tous les Réunionnais sont appelés à adopter un comportement responsable et citoyen en matière de consommation d'eau.

## 180 litres d'eau potable par jour et par habitant vendus par des sociétés françaises

« Tous les Réunionnais sont appelés à adopter un comportement responsable et citoyen en matière de consommation d'eau ». Ceci veut faire croire que ce sont les Réunionnais qui sont responsables de la situation. En réalité, la pénurie d'eau découle de l'importation du marché de l'eau à La Réunion, au bénéfice de sociétés françaises. Ces sociétés extérieures à notre pays récupèrent une partie de l'argent transféré par Paris sous forme de salaires, prestations sociales et aides aux entreprises. Comme les profits sont rapatriés en France, le système de distribution de l'eau sous contrôle de sociétés françaises est un instrument du néocolonialisme français à La Réunion.

Ce système inadapté est lourd de conséquences.

À La Réunion, chaque personne consomme en moyenne 180 litres d'eau potable par jour, soit l'équivalent de 9 bidons de 20 kg. Pour une famille de quatre, cela représente 36 bidons quotidiens. Pourtant, les besoins vitaux se limitent à 2 litres par personne, révélant un gaspillage important. Ce surplus, estimé à 178 litres, alimente le modèle économique des entreprises qui gèrent l'eau à La Réunion.

## Des alternatives sont possibles

Bien que l'île détienne des records de pluviométrie, l'eau de pluie n'est que très peu récupérée, ruisselant sur les infrastructures sans être utilisée. Dans d'autres régions, comme les Comores, l'eau de pluie est stockée sous les maisons pour couvrir les usages domestiques, sauf la boisson. Cette méthode simple et économique pourrait être adaptée à La Réunion.

Le Parti Communiste Réunionnais (PCR) propose depuis longtemps des solutions telles que la construction de retenues collinaires pour stocker l'eau en altitude. Cette eau, utilisable pour l'agriculture et d'autres besoins non potables, serait un complément précieux sans puiser dans les ressources actuelles.

Ces solutions locales demandent des investissements nettement inférieurs aux 500 millions d'euros nécessaires pour moderniser les infrastructures actuelles de potabilisation et d'assainissement. En révisant ce système coûteux et inadapté, La Réunion pourrait éviter les conflits liés à une ressource en voie de raréfaction.

**M.M.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

## Désenclavement de La Réunion : ligne La Réunion-Seychelles

# Air Seychelles remplace très partiellement Air Austral

**Air Seychelles a inauguré une liaison hebdomadaire entre La Réunion et les Seychelles, limitée aux vacances scolaires. Ce vol marque la reprise d'une ligne abandonnée par Air Austral sous la pression du gouvernement français. Cette dépendance de Paris découle des erreurs stratégiques de la direction nommées par Didier Robert, président de la Région Réunion, et couvertes par Didier Robert. Elles ont conditionné la survie d'Air Austral au bon vouloir d'un gouvernement situé à plus de 10 000 kilomètres de notre pays.**

Ce 30 décembre 2024, un avion d'Air Seychelles s'est posé à La Réunion. Il a inauguré une liaison hebdomadaire entre La Réunion et les Seychelles limitée à la période des vacances scolaires d'été à La Réunion. C'est ce que précise notamment un communiqué de l'aéroport Roland-Garros :

« La nouvelle liaison sera assurée une fois par semaine pendant les vacances scolaires réunionnaises, soit du 30 décembre 2024 au 18 janvier 2025. Des rotations supplémentaires sont en cours de programmation lors de vacances scolaires en 2025, offrant aux voyageurs des opportunités de découverte tout au long de l'année. »

Ce premier vol est une reprise des liaisons aériennes entre nos deux pays. Auparavant, c'est Air Austral, compagnie réunionnaise, qui desservait les Seychelles au moins une fois par semaine toute l'année. Désormais, le désenclavement de La Réunion vers les Seychelles dépend d'Air Seychelles et non plus d'Air Austral. Comment en est-on arrivé à cette situation ?

### **Le coup d'arrêt découlant des régionales de 2010**

Sous les présidences de Pierre Lagourgue puis de Paul Vergès et sous la direction de Gérard Ethève, des Réunionnais avait construit une compagnie aérienne au service du désenclavement de La Réunion : Air Austral.

Cela permettait aux Réunionnais d'être relié notamment à tous les pays de la Commission de l'océan Indien, dont les Seychelles.

L'arrivée de Didier Robert à la présidence de la Région Réunion en 2010 a tout bouleversé. Il a remplacé

la direction réunionnaise par un cadre d'Air France. Ce dernier a aussitôt mis fin au projet d'Airbus A380 exploité en low-cost qui déplaisait fortement à son ancien employeur. Il a aussi fait vendre le Boeing 777 qui permettait de relier Mayotte à Paris sans avoir besoin d'une escale pour remettre du carburant. Cela s'est accompagné d'erreurs stratégiques, comme l'achat des anciens Boeing 787 utilisés pour mettre au point cet avion. La fiabilité de ces appareils de présérie n'a pas suivi... Tout cela était couvert par Didier Robert qui a utilisé plusieurs dizaines de millions d'euros de la Région pour maintenir la compagnie à flot.

### **Air Austral dépendante des décisions de Paris**

La crise COVID a mis à nu ces difficultés structurelles. Avec le changement de majorité à la Région, la politique n'était plus la même.

Le déficit d'Air Austral était si important que sa survie dépendait de l'État. Ce dernier n'a pas tenu compte du fait qu'Air Austral était la seule compagnie à desservir Mayotte ce qui aurait permis d'effacer l'ardoise sans condition. Paris a imposé ses volontés, dont la fermeture de la ligne entre La Réunion et les Seychelles.

L'arrivée d'Air Seychelles à La Réunion ne fait donc que compenser très partiellement le retrait d'Air Austral découlant de la gestion de l'équipe nommée par Didier Robert à la tête de la compagnie réunionnaise.

**M.M.**

# Oté

## In pouvoir kassé par boute lé pa in Pouvoir pou vréman

Mézami souvan dé foi mi antann déssèrtin — mèm dé kamarade — apré di é fèr konmsi lo pouvoir lé anou rényoné é avèk lo pouvoir paré-t-il nou néna, ni pouré ansèrv lé zintéré noute péi épi lé zintéré noute pèp bien konmkifo.

Mi rapèl i rényon néna in somenn parla é mwin la antann déssèrtin apré dir : nou néna in konsèye réjyonal dan la min bann politik rényoné. Nou néna in konsèye départmantal li ossi dan la min bann politik rényoné. Nou néna 24 mèr. Donk nou néna lo pouvoir donk la possibilité sèrv la koz rényonèz.

Donk si ni fé pa, sa i vé dir ni vé pa fèr, é si ni vé pa fèr sé ké ni rogarde arienk noute posh pou ranpli ali si tan telman noute prinssipal soussi lé pa défann la koz rényonèz.

Kossa zot i panss kan zot i antan bann kozman konmsa ?

Zot i panss vréman nou rényoné avèk lé pouvoir nou néna, ni pé bien sèrv lo zintéré noute péi épi nout pèp sansa i manke kékshoz inportan i done pan ou lo moiyn pou in lintervanssion éfikass dann sanss noute lintéré. I fo pa ni obliye na poin in rényoné prézidan la républik, ni shèf gouvèrnman. An pliské sa lérop lé pa dann noute min.

Mi oi ni pé si ni vé amontr nou lé an kolèr par égzanp kan lintéré noute prodikssion kann é noute bann plantèr kann lé pa bien okipé konmkifo. Ni pé kriyé ! avèk traktèr ni pé boush la route. Ok ! mé ni pé pa fors lérop épi lo gouvèrnman dann Pari, konm lizinyé bien pran an konte lintéré noute bann plantèr kann.

Sak mi vé dir sé ké partou oussa ni lé, nou néna déssèryin pouvoir, mé in pouvoir partagé avèk d'ote é k'i fé ké noute pouvoir lé pa réèl pou vréman.

Mi arète landroi mwin'arivé, mésé pou dir azot réfléshi bien dann bann déssizion inportan nou na poin lo pouvoir pouvréman é ni voudré défann la koz rényonèz dann bann zinstanss ké ni pouré pa pou vréman.

Pars konm mwin la fine dir ; in pouvoir kassé par boute, lé pa inpouvoir pou vréman. A bon antandèr salu !

*Justin*